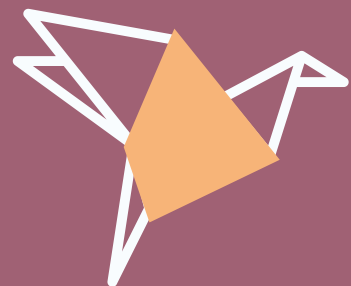
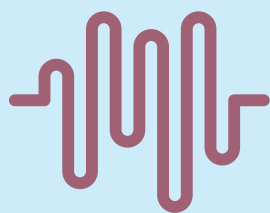


Construire des sociétés de soutien pour des enfances non-violentes

Campagnes de sensibilisation pour atteindre
l'éradication des châtiments corporels



| | |
|---------------------------------|--|
| Editeur | Secrétariat du Conseil des États de la mer Baltique Slussplan 9, PO Box 2010, 103 11 Stockholm, Suède |
| Auteur | Olivia Lind Haldorsson |
| Editeurs | Turid Heiberg, Annabel Egan et Maria Corbett |
| Partenaires de programme | Conseil des États de la mer Baltique ; Ministère de la santé et des affaires sociales, Suède ; Ministère des affaires sociales, Estonie ; Ministère des affaires sociales et de la santé, Finlande ; Ministère des affaires sociales, Lettonie ; Médiateur pour les droits de l'enfant, Pologne ; et l'Initiative mondiale pour mettre fin à tous les châtiments corporels infligés aux enfants. |
| Participation d'experts | Daja Wenke |
| Contributeurs | Estonie : Ann-Lind Liiberg, Tõnu Poopuu et Ege Ülend. Initiative mondiale pour mettre fin à la punition corporelle des enfants : Anna Henry. Irlande : Jillian van Turnhout. Lettonie : Evita Berke et Kristina Freiberga. Lituanie : Ieva Daniunaite et Reda Jasinskienė. Pologne : Ewa Jarosz, Marek Michalak, Aneta Mikołajczyk, Maria Keller-Hamela, Marta Skierkowska, Maciej Stadtmuller et Beata Wojtkowska. Suède : Cristina Barbaglia, Henrik Holmquist et Bodil Långberg. Royaume Uni : Chris Dodd. Secrétariat du CEMB : Marlene Riedel et Shawna von Blixen |
| Conception | Myah Design www.myahdesigns.com |
| Equipe de création | Shawna von Blixen et Marlene Riedel |

ISBN : 978-91-985503-4-4



Les droits de ce travail appartiennent aux Conseil des États de la mer Baltique sous la licence internationale Creative Commons 4.0 Attribution Pas d'utilisation commerciale Pas de modification Pour consulter un exemple de cette licence, veuillez vous rendre sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Souhaitez-vous traduire cette publication ?

Veuillez contacter le Conseil des États de la mer Baltique pour en savoir plus sur le format, l'accréditation et le droit d'auteur.

table des matières

le programme pour une enfance non violente..... 1

01

introduction et messages clés..... 4

02

sensibilisation dans un monde en mutation..... 6

03

construire des sociétés de soutien pour une enfance non violente 10

- 3.1 sensibilisation et renforcement des connaissances au sujet de la loi 10
- 3.2 approches de changement des comportements et de transformation sociale 11
- 3.3 caractéristiques des campagnes de sensibilisation 11

04

principes relatifs à une sensibilisation et à des campagnes efficaces..... 14

- 4.1 les enfants en tant que détenteurs de droits 14
- 4.2 implication active des enfants 15
- 4.3 sensibilisation inclusive et communication 17
- 4.4 campagnes et sensibilisation à l'éthique 19
- 4.5 travailler ensemble 19

05

sensibilisation et campagne en faveur des changements dans les comportements et la société..... 24

- 5.1 comprendre le contexte 24
- 5.2 construire l'intervention 25
- 5.3 tester, apprendre et s'adapter 26

le programme pour une enfance sans violence

Changer le monde : faire de l'enfance non-violente une réalité

L'adoption d'une loi nationale interdisant les châtiments corporels infligés aux enfants quel que soit le contexte, y compris à la maison, est une réussite majeure. Elle affirme clairement que les châtiments corporels sont une forme de violence à l'égard des enfants qui n'est plus socialement acceptable ni légalement tolérée. Une fois qu'une interdiction est établie, les sociétés et les États ont le devoir d'investir pour en assurer la mise en œuvre effective. De nombreux pays à travers le monde sont confrontés à ce défi et l'objectif de mettre fin aux châtiments corporels infligés aux enfants figure désormais aux programmes aussi bien national que régional.

La région de la mer Baltique est presque devenue une « zone de non-punition corporelle » pour les enfants, puisque 10 des 11 pays de la zone ont interdit les châtiments corporels dans tous les contextes. La Suède a été le premier pays au monde à adopter une interdiction légale en 1979, suivie de la Finlande (1983), la Norvège (1987), le Danemark (1997), la Lettonie (1998), l'Allemagne (2000), l'Islande (2003), la Pologne (2010), l'Estonie (2015) et la Lituanie (2017). La Fédération de Russie doit encore introduire une interdiction légale.

La région de la Mer Baltique est diversifiée. Alors que certains pays de la région ont près de quarante ans d'expérience dans la mise en œuvre d'une interdiction légale, d'autres viennent seulement d'entamer le parcours pour assurer une enfance sans violence. Le programme Enfance non-violente s'appuie sur l'engagement et le leadership remarquables démontrés par les acteurs du changement dans la région. Parmi eux figurent des hommes politiques, des fonctionnaires, des prestataires de service, des praticiens, des chercheurs, des militants, des médias et des citoyens, dont des enfants, des jeunes et des parents.

L'évolution de la situation dans la région de la Mer Baltique montre qu'il est possible de faire changer les attitudes et les comportements et que les normes sociales peuvent être transformées en faveur d'une éducation positive et non violente pour les enfants. Depuis que les interdictions nationales sont entrées en vigueur, de plus en plus de parents ont refusé de recourir au châtiment corporel dans l'éducation de leurs enfants. Cependant, malgré les progrès réalisés, trop d'enfants continuent de subir des violences physiques et émotionnelles ou des traitements humiliants et dégradants.

L'objectif du programme Enfance sans violence est de promouvoir la mise en œuvre totale d'une interdiction des châtiments corporels infligés aux enfants dans la région de la mer Baltique grâce à une planification et à une action multi-partites et collaboratives. Son programme de travail est géré par le secrétariat du Conseil des États de la mer Baltique, avec le cofinancement de la Commission européenne. Cinq pays partenaires soutiennent le projet émanant de ministères et d'institutions nationales de la région de la mer Baltique : le ministère des Affaires sociales d'Estonie, le ministère des Affaires sociales et de la Santé de Finlande, le ministère des Affaires sociales de Lettonie, le médiateur pour les droits de l'enfant en Pologne, et le ministère de la Santé et des Affaires sociales de Suède. L'Initiative mondiale pour la fin de tous les châtiments corporels infligés aux enfants (The Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children) est un partenaire international du programme.

Le programme Enfance sans violence a établi un ensemble de rapports d'orientation ainsi qu'une campagne destinés aux parents, aux enfants, aux praticiens, aux défenseurs et aux responsables politiques. Chaque rapport se concentre sur un thème spécifique : un guide étape par étape, la mise en œuvre de l'interdiction dans le contexte domestique, la parentalité positive, les campagnes de sensibilisation, la fourniture de services et le suivi des progrès. En outre, la campagne sensibilise aux conséquences néfastes des châtiments corporels et à l'importance pour les enfants de pouvoir compter sur des adultes de confiance. Les rapports ainsi que la campagne inspirent et fournissent des normes de conduite et des outils pratiques visant à transformer les sociétés et à faire de l'enfance non-violente une réalité. Bien que les rapports reposent sur l'expérience de la région de la mer Baltique, ils véhiculent des messages clés et mettent en exergue les meilleures pratiques pertinentes non seulement pour les onze États de la région, mais aussi pour l'Europe et au-delà.

Plus d'informations sur les rapports et la campagne sur www.childrenatrisk.eu/nonviolence



01

introduction et messages essentiels

La sensibilisation et la communication sont des mesures clés utilisées pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre de lois nationales interdisant les châtiments corporels à l'égard des enfants. De telles campagnes visent généralement à sensibiliser et à soutenir l'interdiction légale ainsi qu'à promouvoir le passage des châtiments corporels vers des approches parentales positives et non violentes. Ces mesures peuvent impliquer des ministères et des institutions aux niveaux national, régional et local, des prestataires de services dans les systèmes de santé et d'éducation ainsi que ses ONG des communautés et des groupes confessionnels en tant que partenaires d'exécution de l'État ou en prenant des initiatives indépendantes.

Il existe de nombreuses formes et approches différentes en matière de communication et de sensibilisation. Celles-ci peuvent être universelles, cibler toute la population ou s'adresser à un groupe spécifique d'une société particulièrement persévérante dans sa croyance au recours aux châtiments corporels et dans son usage. Elles peuvent impliquer activement différents types ou professions, des groupes confessionnels ainsi que des enfants ou des jeunes. Les sujets abordés et les points clés choisis peuvent également varier d'une campagne à l'autre, allant des informations sur la loi et de l'impact de la violence sur les enfants jusqu'aux stratégies alternatives en matière de parentalité.

Les campagnes rencontrent plus de succès si elles font partie d'une stratégie nationale plus large, par exemple une approche de santé publique, qui comprend un large éventail d'activités visant une grande partie de la population au fil du temps. Ce sont souvent un mélange d'initiatives qui constituent le moyen le plus efficace de générer un changement dans les comportements et de transformer les attitudes et les normes. Cela peut inclure, par exemple, l'association d'une campagne universelle avec des approches participatives, impliquant un dialogue avec les dirigeants communautaires et religieux, ainsi que des informations prodiguées par les fournisseurs de services et une formation des parents aux stratégies de parentalité non violente.

Ce rapport d'orientation examine les différents types de campagnes et d'actions pouvant être utilisés pour créer des sociétés plus conscientes et plus solidaires, contribuant en fin de compte à passer des châtiments corporels à une parentalité non violente. Il prend comme point de départ une brève discussion sur la sensibilisation et les campagnes dans un monde en mutation avant d'examiner de plus près les pierres angulaires de la transformation sociale et du changement des comportements individuels. Les principes essentiels de la sensibilisation et des campagnes en faveur de l'enfance non violente sont introduits. Le rapport d'orientation se termine par un aperçu des recommandations destinées aux acteurs souhaitant sensibiliser l'opinion et faire campagne sur la question des châtiments corporels, afin de faire évoluer les mentalités et les pratiques en faveur de l'enfance non violente.

INFORMATIONS CLÉS

Ce rapport d'orientation fournit les messages essentiels suivants :

- Il existe un fondement juridique, social et scientifique solide pour mettre fin au recours aux châtiments corporels à l'égard des enfants.
- Le fait d'interdire légalement les châtiments corporels envoie un message fort : la violence à l'encontre des enfants est inacceptable.
- Une sensibilisation aux modifications de la loi et à ses implications est impérative pour soutenir la mise en œuvre d'une interdiction.
- Des communications en faveur d'une interdiction sont également nécessaires pour jeter les bases d'un nouveau consensus de la société, en vertu duquel la violence contre un enfant, aussi minime soit-elle, n'est pas acceptable.
- Une sensibilisation et une campagne efficaces doivent promouvoir les droits des enfants, être inclusives et éthiques.
- Le comportement et le changement social sont un processus complexe et à long terme, qui nécessite une combinaison d'interventions et qui devrait tenir

compte du contexte national, du public ciblé, des partenaires potentiels ainsi que des ressources.

- Construire des interventions faciles, attractives, opportunes et sociales, impliquant les enfants dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des actions peut maximiser les résultats et assurer la rentabilité des coûts.
- Il est essentiel de tirer les enseignements du suivi et de l'évaluation pour déterminer la manière dont les stratégies, activités, partenaires et canaux futurs devraient être conçus et déployés pour maximiser l'effet.

02

sensibilisation dans un monde en mutation

Il existe un fondement juridique, social et scientifique solide pour mettre fin au recours au châtement corporel à l'égard des enfants. L'expérience de nombreux États à travers le monde a montré qu'il est possible de transformer des sociétés et de modifier les comportements individuels. Des arguments solides et une action concertée sont nécessaires pour rompre avec les attitudes ainsi que les croyances obsolètes et introduire de nouvelles idées et pratiques.

En dépit des progrès accomplis au niveau mondial pour éliminer le recours aux châtements corporels, de nombreux parents continuent d'y recourir pour « éduquer » leurs enfants. Dans certaines sociétés, la violence est simplement considérée comme un moyen normal d'éduquer et de surveiller les enfants. En conséquence, certains parents estiment que les châtements corporels sont un moyen approprié et efficace pour éduquer les enfants et que la douleur ressentie suite aux coups reçus aidera l'enfant à apprendre. Parfois, les parents peuvent ne pas être conscients de l'impact négatif des châtements corporels sur la santé et le développement de l'enfant. Dans d'autres cas, les parents ont recours aux châtements corporels en raison du stress, de la tension et de la colère, souvent faute de stratégies et d'approches non violentes pour faire face aux situations difficiles.

L'utilisation continue des châtements corporels montre clairement la nécessité d'initiatives constructives pour briser les schémas historiques et culturels et aider les parents à trouver d'autres stratégies pour relever le défi de l'éducation des enfants. Il existe un fondement juridique, social et scientifique solide pour mettre fin au recours aux châtements corporels à l'égard des enfants, qui signale clairement que toute forme de violence à l'égard des enfants est inacceptable.

De nouvelles preuves scientifiques ont accru nos connaissances sur le développement des enfants et

sur l'effet négatif des châtements corporels sur leur santé et leur développement. Il y a aussi une prise de conscience croissante et une reconnaissance des effets négatifs sur les parents et sur les sociétés. Les progrès sociaux, y compris les soins prénatals et postnatals, les bilans de santé réguliers pour les enfants et les services d'aide à la famille offrent de nouvelles possibilités de sensibilisation, d'éducation des parents et de détection précoce de la violence.

Le droit international stipule clairement que tous les pays doivent protéger les enfants des châtements corporels en interdisant et en éliminant leur utilisation. L'adoption quasi mondiale de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) a contribué à une reconnaissance croissante du fait que les enfants doivent être traités comme des êtres humains à part entière, ayant droit à la dignité, à la participation et à la protection contre toute forme de violence. Il existe également un nombre croissant d'instruments et d'initiatives régionaux visant à mettre fin aux châtements corporels. De nombreux pays ont introduit des interdictions légales visant les châtements corporels infligés aux enfants. Les campagnes ultérieures, les reportages des médias et le soutien aux parents, renforcés par les signaux positifs des politiciens et des dirigeants communautaires et religieux, ont généré des sociétés plus conscientes et plus solidaires.

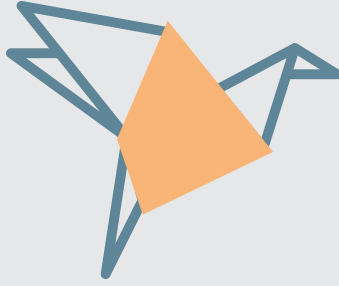
L'argument selon lequel les châtiments corporels font partie intégrante de nombreuses cultures et sociétés n'est plus accepté dans de nombreuses régions du monde. Personne ne devrait ignorer les conséquences négatives des châtiments corporels sur les enfants, les parents et la société. L'acceptation sociale des châtiments corporels doit et peut prendre fin.

L'expérience de nombreux États à travers le monde a montré qu'il est possible de transformer les sociétés et de modifier les comportements individuels si des arguments solides sont mis en exergue et si un effort concerté est déployé pour rompre avec les attitudes et les croyances obsolètes ainsi que pour introduire de nouvelles idées et pratiques. Par exemple, à la suite de la détermination des dirigeants politiques et des citoyens, de nombreux États ont mis en place des cadres juridiques pour protéger les droits des citoyens et garantir l'égalité, ainsi que des systèmes sociaux comprenant un accès universel à l'éducation et aux soins de santé. À mesure que ces changements positifs ont eu lieu, les attitudes, les traditions, les cultures et, par la suite, les pratiques ont progressivement évolué.

Assurer aux enfants une protection égale contre la violence en vertu de la loi est une avancée décisive vers la poursuite du développement social, économique et humain. Cela contribue à la réalisation de sociétés qui respectent les droits fondamentaux des adultes et des enfants, dans des conditions d'égalité.

EXEMPLE

La Suède est un exemple frappant du changement possible en termes de sensibilisation et d'appui social concernant l'interdiction légale des châtiments corporels. Au cours des quatre dernières décennies, depuis l'interdiction des châtiments corporels en Suède, la perception des enfants et la manière dont la société suédoise estime qu'ils devraient être traités ont considérablement changé. Aujourd'hui, en Suède, les enfants sont considérés comme des détenteurs de droits et des membres de la société jouissant d'un droit absolu à être à l'abri de toute forme de violence, y compris les châtiments corporels.



03

construire des sociétés de soutien pour une enfance non violente

Le fait d'interdire légalement les châtimets corporels envoie un message fort : la violence à l'encontre des enfants est inacceptable. Une sensibilisation aux modifications de la loi et à ses implications est impérative pour soutenir la mise en œuvre d'une interdiction. Cependant, la seule sensibilisation à la loi ne garantira pas un soutien social fort et un engagement individuel. Des communications en faveur d'un tel changement sont nécessaires pour jeter les bases d'un nouveau consensus dans la société selon lequel aucune violence contre un enfant, aussi légère soit-elle, n'est acceptable.

3.1 RENFORCER LA SENSIBILISATION ET LES CONNAISSANCES À PROPOS DE LA LÉGISLATION

LARGE DIFFUSION ET EXPLICATION

Une interdiction légale des châtimets corporels infligés aux enfants envoie un message fort : la violence à l'encontre des enfants est inacceptable et ne sera pas ignorée. Un élément essentiel de toute campagne d'information visant à susciter un appui en faveur d'une telle interdiction consiste à assurer une large diffusion et une explication de la nouvelle loi proposée et de ses implications pour tous les individus. Certains des pays qui ont adopté une législation interdisant les châtimets corporels infligés aux enfants ont mis en place des campagnes de sensibilisation universelles et à grande échelle afin d'informer le public sur le contenu et le but de la nouvelle loi.

EXEMPLES

En Suède, une vaste campagne de communication et d'information financée par le gouvernement a été lancée après l'adoption de la loi en 1979.¹ Elle incluait la distribution d'une brochure en suédois et en anglais à tous les ménages. En outre, des informations sur les cartons de lait ont également été publiées afin que la sensibilisation atteigne les enfants et les adultes et qu'elle encourage la discussion au sein de la famille. En Finlande, l'application de la loi a été soutenue par des campagnes périodiques depuis l'adoption de la législation en 1983² et, en Estonie, le ministère des Affaires sociales coopère avec d'autres parties prenantes pour diffuser des informations sur la loi par le biais de campagnes et de débats publics.³

PROFESSIONNELS CIBLÉS

Pour s'assurer que la pratique professionnelle appuie la mise en œuvre de la loi, il est essentiel de cibler les efforts des professionnels concernés sur le contenu de la loi et ses implications pour leurs rôles et leurs responsabilités. Cela peut inclure, par exemple,

¹ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimets corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Suédoise (2017).

² Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimets corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017).

³ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimets corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

des informations sur la manière de signaler tout soupçon de violence. Les activités de sensibilisation peuvent inclure des journées d'information pour les professionnels, y compris les travailleurs sociaux et de la protection de l'enfance, les enseignants, le personnel médical et la police.⁴

RESPECTER L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

Les campagnes de communication et de sensibilisation devraient faire en sorte que tous les acteurs impliqués soient informés que l'interdiction légale doit être mise en œuvre de manière compatible avec l'intérêt supérieur de l'enfant. L'intérêt supérieur de l'enfant ne peut pas être utilisé pour justifier un châtement corporel puisqu'il enfreint son droit à la dignité humaine et à son intégrité physique.

3.2 CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPROCHES DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Suite à l'adoption d'une interdiction légale des châtements corporels, les activités de communication se concentrent généralement sur des informations relatives à la nouvelle loi. Cependant, la seule sensibilisation à la loi ne garantit pas automatiquement un soutien social fort et un engagement individuel en faveur de ce changement. La communication devrait donc aller au-delà des informations sur l'interdiction et chercher à jeter les bases de la définition d'un nouveau consensus au sein de la société stipulant qu'aucune violence contre un enfant, aussi légère soit-elle, n'est acceptable.

Les communications en faveur du changement de comportement et de la transformation sociale sont deux approches de campagne complémentaires qui visent à aborder les pratiques individuelles et les influences sociales qui entravent la mise en œuvre des lois nationales.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

La première approche est l'approche du changement de comportement. Elle met l'accent sur les connaissances, les attitudes et les pratiques individuelles. Elle vise à donner aux parents les moyens de rompre avec les modèles existants et de leur permettre d'adopter et de maintenir des stratégies parentales non-violentes. Le comportement individuel ne se produit pas dans le vide. Il est souvent influencé par les normes et les pratiques sociales. La politique peut également soutenir ou entraver la transformation en fonction de la position et de l'influence des groupes qui rejettent ou défendent le recours au châtement corporel. Par exemple, en Suède, la transformation et les pratiques sociales ont été fortement influencées par de nombreux groupes professionnels et individus, tels que des travailleurs sociaux bien connus, des médecins et des politiciens, qui ont vivement soutenu l'interdiction et l'ont manifestée publiquement.⁵

TRANSFORMATION SOCIALE

La deuxième approche est la transformation sociale. Elle s'applique aux communautés et à la société au sens large dans le but de changer les pratiques culturelles néfastes, les normes de la société et les croyances religieuses qui influencent le comportement individuel. Cela peut impliquer des discussions à l'échelle de la communauté avec les enfants, les gardiens d'enfants, les enseignants, les chefs religieux et d'autres membres de la communauté sur l'impact d'un comportement préjudiciable et sur la manière dont la stigmatisation et les tabous peuvent être traités.⁶

3.3 CARACTÉRISTIQUES DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

La sensibilisation est un aspect important à la fois des changements de comportement et des communications de transformation sociale. Cela peut impliquer d'informer les individus et les communautés sur les cadres juridiques, l'impact et le risque des châtements corporels et les services de soutien disponibles pour les parents et les enfants. L'expérience des pays qui ont adopté une interdiction nous indique qu'il existe un certain nombre de domaines thématiques clés particulièrement utiles pour susciter une prise de conscience et un consensus social en faveur de la loi et d'un changement de comportement. Celles-ci incluent des campagnes qui sont progressives, à long terme et ont un large objectif ; expliquer l'impact négatif des châtements corporels ; souligner les avantages d'une parentalité positive ; contre-justifications ; et placer un devoir d'agir.

ADOPTER UNE APPROCHE PROGRESSIVE ET À LONG TERME AVEC UN LARGE PUBLIC CIBLE

Le changement de comportement et la transformation sociale impliquent souvent des processus incrémentaux et à long terme. Pour changer les attitudes et les pratiques existant depuis longtemps, un effort soutenu peut être nécessaire. Pour soutenir les progrès graduels et maintenir l'impact, il est important que la planification et le financement permettent des activités récurrentes et à long terme, qui s'appuient sur les enseignements tirés des campagnes et des initiatives précédentes.⁷ Une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la violence, qui vise un large groupe cible et se poursuit au fil du temps, aura probablement plus d'impact que des campagnes ponctuelles ou isolées. Changer les comportements et transformer les sociétés implique que tous les membres d'une société voient et reconnaissent la violence à l'égard des enfants et agissent.

4 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Lituanienne (2017).

5 Staffan Janson, Universités de Karlstad et d'Uppsala, Suède, Présentation à la Réunion de Lancement pour une Enfance sans Violences, Stockholm, le 7 février 2017.

6 https://www.unicef.org/cbsc/index_42352.html et

7 Les châtements corporels dans la région de la mer Baltique, rapport de consultation nationale Estonie (2017) /

EXEMPLE

En Suède, il existe une approche de santé publique pour lutter contre les châtimements corporels, qui permet une action à long terme avec un groupe cible large, en association avec d'autres activités telles que les lignes d'assistance et l'information du public dans les cinémas, dans la presse, à la télévision et à la radio.⁸

METTRE L'ACCENT SUR L'IMPACT NÉGATIF ET LA PARENTALITÉ POSITIVE

L'expérience montre qu'un moyen efficace de susciter un changement d'attitude à l'égard des châtimements corporels consiste à sensibiliser à son impact négatif sur la santé et le développement des enfants. La diffusion d'informations sur la parentalité positive et l'impact des stratégies de parentalité non-violente sur la santé et le développement des enfants ainsi que sur les relations entre parents et enfants est également essentielle pour modifier les comportements individuels.

Les programmes de soutien aux parents, les soins de santé préventifs et les programmes de parentalité positive complètent utilement les campagnes universelles et font souvent partie des efforts de sensibilisation et de changement de comportement rapide des parents. Par exemple, la campagne du Conseil de l'Europe « Raise your hand against smacking » associe une sensibilisation à du matériel informant les parents sur la parentalité positive.⁹

CONTRE JUSTIFICATIONS

L'expérience de l'Estonie montre que la sensibilisation à l'interdiction légale et à la parentalité positive est plus efficace si elle s'inscrit dans le contexte de la culture, des traditions sociales et des normes du groupe cible. Elle explore comment le châtiment corporel a évolué au cours de l'histoire et comment il est perçu aujourd'hui.¹⁰ Les justifications des châtimements corporels fondés sur la culture et la religion doivent être examinées de façon spécifique, notamment à l'aide de preuves et de recherches ainsi que d'arguments culturels et théologiques pour remédier aux idées fausses, aux attitudes et aux croyances.

EXEMPLES

La campagne du Conseil de l'Europe « Levez la main contre la fessée ! » a mis au point un matériel qui réfute les mythes qui soutiennent l'existence et la « légitimité » des châtimements corporels. Le réseau international des droits de l'enfant (CRIN) a également publié des contre-arguments aux droits des parents, à la culture et aux arguments fondés sur la religion en faveur de

l'utilisation du châtiment corporel dans le processus d'apprentissage des enfants.¹¹

IMPOSER UNE OBLIGATION D'AGIR

Le médiateur pour les droits de l'enfant en Pologne a mis en œuvre des campagnes nationales appelées « Réagis. Tu as le droit » et « Ne me tape pas ; aime-moi » pour sensibiliser la société à la violence à l'encontre des enfants dans leurs communautés et pour comprendre que des mesures peuvent sauver la vie de l'enfant.¹² De même, la campagne « Constate, entend, dénonce ! », lancée dans cinq pays européens, encourage et permet aux gens de reconnaître les signes de violence et d'agir. En Suède, le matériel de campagne « Ose constater, ose réagir ! », qui encourage la détection précoce et la prise de mesures contre les abus physiques et psychologiques, a été mis au point avec un financement du gouvernement.¹³

En Lettonie, la campagne « Constate, entend, dénonce » a été suivie d'une campagne qui a véhiculé le message que le recours aux châtimements corporels reste un problème caché au sein des familles et qu'il rompt les relations entre parents et enfants. La campagne a été lancée sur des affiches, à la radio, à la télévision et lors d'événements publics où d'éminentes personnalités ont été invitées à accrocher une ceinture pour montrer leur engagement à mettre fin aux châtimements corporels infligés aux enfants. Une campagne visant à mettre un terme à la transmission transgénérationnelle des châtimements corporels a été mise en œuvre dans plusieurs pays d'Europe. L'image d'un arbre généalogique lié par des ceintures a été utilisée pour afficher un message fort sur la manière dont le recours au châtiment corporel se transmet de génération en génération.¹⁴

8 Enfance non violente : consultation des parties prenantes lors d'une réunion d'experts, Varsovie, 13-14 mars 2018: « The Swedish Journey » de Bodil Långberg disponible à l'adresse suivante : <http://www.childrenatrisk.eu/nonviolence/2018/03/14/expert-meeting-communication-and-campaigns-related-to-the-project-legal-legal-de-un-punishment-corporal/>

9 <https://www.coe.int/en/web/children/corporal-punishment>

10 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

11 <https://www.crin.org/en/library/publications/corporal-punishment-arguments>

12 Enfance non violente : Éliminer les châtimements corporels dans la région de la mer Baltique, Rapport de cartographie pour la région de la mer Baltique, Stockholm (2017).

13 Ibid.

14 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Lituanienne (2017).



04

principes pour une sensibilisation et une campagne efficaces

Une sensibilisation et une campagne efficaces doivent promouvoir les droits des enfants et garantir aux enfants ainsi qu'aux autres parties prenantes l'occasion de contribuer au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités de communication. Ces actions doivent être inclusives, éthiques et associer un large éventail d'acteurs à la mise en œuvre de diverses activités.

4.1 LES ENFANTS EN TANT QUE DÉTENTEURS DE DROITS

La façon dont les enfants sont traités est étroitement liée à la façon dont ils sont perçus. Un fondement essentiel de la transformation sociale et du changement de comportement dans ce domaine réside donc dans la reconnaissance du fait que les enfants, tout comme les adultes, sont des personnes à part entière, dotées de leurs propres droits à l'intégrité physique, à la dignité humaine et à la participation.

Les pays bénéficiant d'un fort soutien social et individuel en faveur de l'interdiction légale des châtiments corporels infligés aux enfants ont souvent constaté un changement notable au fil du temps dans la manière dont les enfants sont perçus. Lorsque les sociétés cessent de considérer les enfants comme la propriété d'adultes et pouvant être punis sans conséquences et commencent à voir les enfants comme des détenteurs de droits ainsi que des membres égaux de la société, la marge d'acceptation de la violence à l'encontre des enfants est réduite. Reconnaître les enfants en tant que détenteurs de droits implique, entre autres, que les enfants devraient bénéficier d'une protection égale à celle des adultes contre les violences prévues par la loi, y compris contre les châtiments corporels.

ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT

Pour parvenir à cette reconnaissance, les États parties à la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'enfant doivent faire largement connaître ces principes et ces dispositions à la fois aux adultes et aux enfants. Cela peut contribuer à soutenir les progrès vers la mise en œuvre d'une interdiction légale des châtiments corporels en contribuant à rendre les enfants plus visibles, à renforcer le respect des enfants et de leurs droits, ainsi qu'à modifier les attitudes négatives à l'égard des enfants et de leur position dans la société.

EXEMPLES

En Suède, le médiateur pour les enfants a produit des documents sur les droits de l'enfant pour les parents et les futurs parents au nom du gouvernement. Le matériel informe les parents sur la manière dont ils peuvent éviter un comportement incompatible avec les droits des enfants et portant atteinte à leur intégrité, y compris les châtiments corporels. Il fournit également un soutien sur la manière dont les parents peuvent construire une relation positive avec leur enfant basée sur le respect mutuel. Le matériel comprend trois courts métrages destinés aux groupes de parents, des directives à l'attention des responsables de groupe et une brochure à l'attention des parents et

des futurs parents. En outre, le Conseil de l'Europe a mis au point une campagne permettant aux enfants de découvrir leurs droits de manière compréhensible et agréable. Le matériel peut être utilisé dans le cadre d'activités de sensibilisation dans les écoles et autres lieux fréquentés par les enfants, tels que les centres de santé, les services sociaux, les centres sportifs et culturels.¹⁵

Cependant, promouvoir les droits des enfants dans les activités de communication va au-delà de la simple diffusion d'informations sur les droits des enfants. Cela implique également que les pratiques de communication soient informées par les principes des droits de l'enfant.¹⁶ L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des campagnes et dans le plaidoyer en faveur de l'enfance non violente.

EXEMPLE

Le processus de communication pour le développement (C4D) est un exemple de la manière d'adopter une approche des droits de l'enfant en matière de transformation sociale et de changement de comportement. C4D est défini comme un processus stratégique systématique, planifié et basé sur des preuves pour promouvoir un comportement individuel positif et mesurable et un changement social basé sur une compréhension du contexte local. Les stratégies et approches C4D aident à informer et à développer les compétences et la confiance en soi des membres de la communauté afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur des questions qui affectent le bien-être des enfants. Il encourage l'écoute, le dialogue, le débat et la consultation, y compris la participation active et significative des enfants et des jeunes. Les groupes marginalisés sont un public prioritaire et bénéficient d'une visibilité ainsi que d'une possibilité d'expression accrues. Les activités s'adressent à l'enfant dans son ensemble, y compris aux aspects physique, cognitif, émotionnel, social et spirituel du développement des enfants. Les activités garantissent également que les enfants sont perçus comme des agents de changement et promeuvent l'estime de soi ainsi que la confiance en soi des prestataires de soins et des enfants.¹⁷

4.2 PARTICIPATION ACTIVE DES ENFANTS

La communication et la sensibilisation peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre du droit des enfants à la participation, à la fois pour faire en sorte qu'ils soient informés de leur droit de ne pas être victime de la violence et pour leur permettre de jouer un rôle actif dans le changement de comportement et la transformation sociale chez les enfants et les

adultes.¹⁸ Il existe déjà un large éventail d'initiatives de sensibilisation concernant les châtiments corporels et visant directement les enfants. Pourtant, l'expérience et les recherches menées dans de nombreux pays montrent que les enfants ignorent souvent leurs droits et ignorent où chercher de l'aide et du soutien en cas de violation de leurs droits. Les enfants veulent avoir accès à des informations de qualité sur la violence, sur la manière de la prévenir et sur la voie à suivre si ils sont exposés à la violence. Les campagnes universelles peuvent jouer un rôle important, mais il est également important de veiller à ce que les enfants aient accès à des conseils et à des conseils confidentiels.

4.2.1 PARTICIPATION SIGNIFICATIVE ET EFFICACE

Des consultations informelles tenues en Pologne et en Estonie dans le cadre du programme relatif à l'enfance non violente ont permis de recueillir les points de vue des enfants sur la manière de maximiser l'impact des campagnes visant à mettre un terme au recours aux châtiments corporels. Les jeunes interrogés ont exprimé l'opinion que, bien que les jeunes puissent jouer un rôle important dans le changement, de nombreux enfants et adolescents n'ont pas la possibilité de faire entendre leur point de vue et de se sentir représentés politiquement.¹⁹

Faire participer les enfants à une participation significative et effective au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'activités de communication et de sensibilisation présente de nombreux avantages. Des retours d'expérience en provenance du monde entier montrent que les enfants peuvent jouer un rôle important en matière de sensibilisation et de campagne s'ils reçoivent une information appropriée, un soutien et un environnement sûr pour s'engager activement. La participation des enfants peut également jouer un rôle important dans la transformation de la perception des enfants en tant que bénéficiaires des interventions pour adultes en les considérant comme des détenteurs de droits engagés activement pour apporter des changements.

La participation des enfants à des campagnes et à des campagnes de sensibilisation devrait créer de réelles opportunités d'influence sur le contenu, le format et les méthodes de communication. Une participation significative nécessite une planification minutieuse ainsi qu'une sensibilité à un large éventail de principes et de fondements de la participation des enfants. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a élaboré une liste d'exigences de base pour une participation significative, éthique, efficace et sans danger pour les enfants.²⁰

¹⁵ <https://www.coe.int/en/web/children/i-have-rights-you-have-rights-he/she-has-rights-...>

¹⁶ Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, article 3 et Comité des droits de l'enfant, « Observation générale n° 14 (2013) sur le droit de l'enfant de faire de son intérêt supérieur une considération primordiale ».

¹⁷ <https://www.unicef.org/>

¹⁸ Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, article 12 et Comité des droits de l'enfant, « Observation générale n° 12 (2009) sur le droit de l'enfant d'être entendu ».

¹⁹ Turid Heiberg, « Enfance non violente - leçons apprises », Présentation à la réunion de lancement pour des enfances sans violence, Stockholm, novembre 2017.

²⁰ Comité des droits de l'enfant, « Observation générale n° 12 (2009) sur le droit de l'enfant d'être entendu », p. 26.

La participation doit être transparente et informative, ce qui signifie que les enfants doivent recevoir des informations pertinentes, respectueuses de la diversité et adaptées à leur âge, sur leur participation, notamment sur le lieu de sa participation, son étendue, son objectif et son impact potentiel. Les enfants doivent être informés de leur droit d'exprimer librement leurs opinions et de les faire traiter avec respect. La participation n'est pas une obligation, c'est un droit et devrait donc être volontaire. Les enfants ne devraient jamais être contraints d'exprimer leurs opinions et ils devraient être informés qu'ils peuvent mettre fin à leur participation à des recherches et à des consultations à tout moment.

Une participation significative des enfants leur donne plus d'autonomie, renforce leur estime de soi et leur confiance, de sorte qu'ils se sentent libres et capables d'apporter leur contribution. La participation doit être respectueuse afin que les enfants soient libres d'initier des idées et des activités et de négocier leur participation afin qu'elle soit adaptée aux méthodes de travail préférées par les enfants concernés. Les opinions des enfants doivent être traitées avec respect et tenir compte du contexte socio-économique et culturel. La participation des enfants devrait avoir une réelle incidence sur leur vie et leur permettre de tirer pleinement parti de leurs connaissances, de leurs compétences ainsi que de leurs capacités. Les enfants devraient être en mesure de mettre en évidence et de résoudre les problèmes qu'ils ont eux-mêmes identifiés comme pertinents et importants. Pour que la participation soit responsable, un engagement est nécessaire pour suivre avec les enfants la manière dont leurs points de vue ont été interprétés et utilisés. Les enfants devraient recevoir des commentaires clairs sur la manière dont leur participation a influencé les résultats et devraient avoir la possibilité de participer aux processus ou activités de suivi, le cas échéant.

La participation devrait être adaptée aux capacités et aux besoins des enfants afin de garantir que son contenu soit adapté à ce public. Le cas échéant, cela implique également de prévoir du temps, un lieu et des ressources pour préparer les enfants à développer leur confiance en eux et leur capacité à exprimer leurs points de vue. Il est également important de reconnaître que les enfants peuvent avoir besoin de différents types de préparation et de soutien en fonction de leur âge et de leurs capacités en évolution. L'expérience montre que les adultes ont également besoin de préparation, de compétences et de soutien pour faciliter la participation des enfants. Cela peut inclure une formation à l'écoute et à la communication avec les enfants, au travail en commun avec les enfants et à la participation active des enfants.

Les voix et les expériences des enfants doivent avoir le même poids. La participation doit être inclusive,

éviter les discriminations existantes et encourager la participation de tous les enfants. Dans certaines situations, l'expression de points de vue peut comporter des risques. Toute participation des enfants doit donc être sûre et sensible aux risques. Cela peut impliquer l'élaboration d'une stratégie de protection de l'enfance tenant compte des risques particuliers auxquels sont exposés certains groupes d'enfants et des obstacles supplémentaires qu'ils rencontrent pour obtenir de l'aide et du soutien. La confidentialité, la vie privée et la protection des données appartenant aux enfants doivent être garanties à tout moment. Les enfants doivent avoir connaissance de leur droit d'être protégés contre tout préjudice et savoir où s'adresser pour obtenir de l'aide. Cela peut également impliquer un engagement avec les familles et les communautés afin de mieux comprendre la valeur et l'effet de la participation des enfants et d'identifier les risques potentiels.

EXEMPLE

La méthode des « jeunes orateurs » (basée sur la conviction que les enfants sont des experts dans leur propre vie) les fait participer à des consultations de manière significative et en toute sécurité. En Suède, elle a été utilisée pour consulter les enfants sur un large éventail de sujets, y compris sur la violence. Les consultations ont rassemblé des messages utiles émanant d'enfants sur la mise en œuvre de l'interdiction légale des châtiments corporels, notamment sur le rôle des services sociaux.²¹

4.2.2 MATÉRIEL ADAPTÉ AUX ENFANTS

De nombreux pays ont mis au point des supports adaptés aux enfants pour aider les enfants de tous âges à rechercher des informations sur les châtiments corporels et à répondre aux questions et préoccupations. Le matériel adapté aux enfants peut prendre différentes formes. Impliquer les enfants dans le développement d'activités d'information et de sensibilisation permet de s'assurer que les outils d'information et de communication sont intéressants, pertinents et appropriés pour les enfants.

EXEMPLES

Le Conseil de l'Europe propose du matériel sur les châtiments corporels adapté aux enfants, notamment une brochure et un spot télévisé.²² En Suède, le médiateur pour les enfants a mis au point un matériel destiné aux enfants concernant leurs droits. Il consiste en des dossiers contenant des informations pour différents âges et des directives à l'intention des enseignants qui souhaitent utiliser le matériel dans leur activité.²³

²¹ Enfant sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Suédoise (2017).

²² <https://www.coe.int/en/web/children/child-friendly-materials>

²³ <http://www.barnombudsmannen.se/barnombudsmannen/publikationer/utbilda-och-informera/jag-vill-saja-nagot-handledning-2009/>

APPROCHE NARRATIVE

Des recherches ont montré que les messages clés sont transmis plus efficacement par une approche narrative que par la simple communication d'informations. La narration peut transmettre des informations de manière simple et attrayante pour les enfants. Fait important, cela déclenche souvent des émotions auxquelles les enfants peuvent s'identifier.²⁴

EXEMPLES

L'expérience de l'Estonie a montré que la narration de châtiments corporels par le biais de films ou de livres était efficace pour faciliter les discussions et le dialogue. Dans un projet, une histoire adaptée aux enfants sur les châtiments corporels dans la première moitié du XXe siècle a été utilisée pour initier des discussions avec de jeunes enfants sur l'interdiction légale des châtiments corporels. Les enfants ont eu l'occasion de réfléchir aux châtiments corporels au cours de réunions et de pièces de théâtre et d'en retirer des enseignements qu'ils pourraient transmettre à d'autres.²⁵ Le développement de livres pour enfants destinés à un public plus jeune en Estonie et en Suède a suscité des réactions positives. Les ouvrages sont rédigés dans un langage simple mais convaincant afin de garantir que les messages qu'ils contiennent soient compréhensibles et accessibles. Le livre suédois « Liten » (Petit) parle d'un enfant qui rencontre des conflits à la maison et qui utilise des stratégies lorsqu'il se trouve dans des situations difficiles.²⁶

La narration peut aussi être un outil puissant pour atteindre les adolescents, à la fois sous forme d'écrits et sous forme de films, qui peuvent être diffusés dans les écoles par l'intermédiaire de la télévision et de la radio, des médias sociaux tels que YouTube et Instagram et dans les festivals de films pour enfants et adolescents. Les histoires pour les enfants plus âgés peuvent aussi être plus explicites et aborder des sujets difficiles tant qu'ils racontent l'histoire du point de vue de l'enfant et respectent sa dignité.²⁷ La narration a également été utilisée avec succès auprès d'adultes, par exemple en compilant des récits racontés par des enfants à des lignes d'assistance téléphonique dans des documents d'information distribués dans des pharmacies, des gares ferroviaires et des cliniques médicales.²⁸

EXEMPLE

Le programme de sécurité Džimba pour les jeunes enfants en Lettonie s'est avéré efficace pour enseigner aux enfants les risques et les stratégies de protection de manière ludique et interactive. Les enfants qui utilisent ce matériel entreprennent un voyage fictif avec le héros Džimba et découvrent la sécurité physique, la sécurité dans leurs relations, leur droit de grandir à l'abri des châtiments corporels

et d'autres formes de violence ; ils découvrent aussi à qui demander de l'aide. Le programme aide les parents, les éducateurs et les enseignants à discuter avec les enfants de la violence et de la façon de rester en sécurité. L'évaluation du programme a montré qu'il avait eu un impact positif durable sur la sensibilisation.²⁹

4.3 SENSIBILISATION INCLUSIVE ET COMMUNICATION

Pour soutenir la mise en œuvre d'une interdiction légale des châtiments corporels, il est important que les activités de communication touchent l'ensemble de la population. Les populations sont rarement homogènes. Différents groupes peuvent répondre à différents types d'activités et d'informations. Des efforts particuliers doivent être déployés pour atteindre et impliquer les groupes marginalisés et ceux qui présentent un risque accru de recourir à la violence.

Il peut être difficile d'identifier des moyens efficaces pour que les activités de communication atteignent tous les segments et groupes de la population et s'y adaptent, de sorte qu'elles ciblent des besoins, des attitudes et des pratiques spécifiques. Par exemple, il se peut que les approches et les campagnes universelles fassent peu pour convaincre les communautés et les groupes qui tolèrent les châtiments corporels en tant que moyen efficace d'éduquer et d'exercer un contrôle sur les enfants.

L'expérience montre que les approches participatives qui engagent un dialogue entre les chefs de communautés ou les chefs religieux, les éducateurs, les parents et les enfants peuvent être un moyen efficace de transformer les attitudes et les normes persistantes tolérant la violence à l'encontre des enfants.

4.3.1 RISQUE ACCRU

Ne pas impliquer les communautés difficiles à atteindre dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de la communication et de la sensibilisation peut nuire à la crédibilité et à l'efficacité de ces activités. Des efforts particuliers sont souvent nécessaires pour atteindre les familles dans lesquelles les enfants sont perçus comme étant exposés à un risque accru de violence. Les programmes parentaux et de soutien, qui aident les parents à changer leur perception des enfants et leur comportement, peuvent être efficaces pour changer les comportements et réduire le recours aux châtiments corporels.

EXEMPLE

En Estonie, une recherche participative impliquant les parents dans les programmes de soutien a révélé que le programme communautaire avait amélioré les

24 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Suédoise (2017).

25 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

26 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Suédoise (2017).

27 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

28 Enfance non violente : consultation des parties prenantes lors d'une réunion d'experts, Varsovie, 13-14 mars 2018.

29 See : <http://www.dzimba.lv/lv/>; <http://www.centrsdardedze.lv/en/services/children/programm-for-children>.

compétences parentales et de communication, tout en permettant aux participants de développer des stratégies de résolution de problèmes et de gestion des conflits. En particulier, les parents participant au programme ont apprécié d'avoir quelqu'un vers qui se tourner pour obtenir des informations sur les questions juridiques, le rôle parental et la protection de l'enfance.³⁰

LES PÈRES

De nombreux pays font face à un défi particulier pour atteindre et impliquer les pères dans de tels programmes. Cela constitue une difficulté parce que même si la mère est informée et modifie son attitude ainsi que son comportement, il se peut que le père ne le fasse pas et alors la violence perdure dans la famille. Il peut donc être nécessaire de cibler directement les pères, notamment en adaptant les messages, les approches et les stratégies afin de motiver leur participation et leur potentiel de changement.

EXEMPLES

En Lettonie, une campagne ciblant spécifiquement les pères a fait passer le message suivant : lorsque les pères et les mères sont tous les deux des parents actifs et partagent les responsabilités au sein de la famille, le niveau de stress peut diminuer et la violence ainsi que les agressions peuvent être évitées. La campagne proposait des programmes de groupe, notamment en partenariat avec des églises et des organisations confessionnelles.³¹ Un autre exemple est la campagne mondiale pour impliquer les pères, appelée « Men Care Campaign ». Elle utilise des images et des messages positifs qui s'adressent directement aux pères, les encourageant à voir le potentiel, l'importance et les responsabilités de la paternité.³²

LES MÈRES

L'expérience montre que les châtimements corporels et les autres formes de violence à l'égard des enfants sont commis dans une large mesure par les femmes. Une attention particulière est donc également requise pour atteindre les mères qui utilisent ou risquent d'utiliser des châtimements corporels. En Finlande, les femmes qui ont essayé de demander de l'aide ont déclaré qu'elles n'avaient pas été entendues ou suivies de manière appropriée. Une leçon importante à retenir est la nécessité d'avoir un seuil bas pour que les femmes puissent accéder à l'information et au conseil. Les groupes de pairs et le conseil en groupe peuvent avoir un fort effet préventif et contribuer à briser les cycles de transmission transgénérationnelle des châtimements corporels.³³

4.3.2 ENFANTS ET PARENTS NOUVELLEMENT ARRIVÉS

Les pays qui sont parvenus à un consensus social fort et à un soutien en faveur d'une interdiction légale des châtimements corporels devront peut-être revoir leurs stratégies et adopter de nouveaux moyens d'atteindre les enfants et parents arrivés depuis peu sur le territoire. Cela nécessite l'apprentissage et l'adaptation des citoyens, qu'ils soient nouveaux ou établis, ainsi que des professionnels travaillant avec les enfants et leurs familles. Les informations fournies doivent répondre aux besoins des migrants et des demandeurs d'asile afin qu'ils aient accès au même type et à la même qualité d'informations que les résidents de longue durée. Des efforts particuliers sont nécessaires pour veiller à ce que les informations fournies tiennent compte des différences de culture, de perception des enfants et de la violence, de sorte qu'elles contribuent non seulement à faire connaître la loi, mais également à un changement progressif des attitudes et des pratiques. Les migrants et les demandeurs d'asile sont bien placés pour plaider en faveur d'un changement d'attitude et de comportement chez les personnes ayant des antécédents et des cultures similaires. Si des personnes issues des communautés de migrants sont mobilisées, elles peuvent devenir des défenseurs importants qui peuvent engager avec succès d'autres personnes dans des discussions et sensibiliser leurs propres communautés.

EXEMPLES

En Finlande, l'expérience a montré que le fait de fournir des informations peut faire la différence si on l'associe à des conseils sur la manière de les appliquer dans la vie familiale quotidienne.³⁴ En Suède, une clinique en ligne dédiée aux jeunes, administrée par le conseil du comté de Stockholm, contient des informations disponibles sur le web dans les cinq langues les plus couramment pratiquées par les migrants et les demandeurs d'asile. En collaboration avec l'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile, des cours de formation sont en cours d'élaboration en lien avec ce site Internet.³⁵

4.3.3 LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La communication inclusive et la sensibilisation impliquent également que tous les enfants soient inclus dans le matériel d'information et de soutien. Les enfants en situation de handicap appartiennent à un groupe particulièrement vulnérable qui nécessite une attention particulière. Par exemple, l'expérience finlandaise montre qu'il existe un besoin d'informations et de directives à l'intention des professionnels sur la manière de détecter et d'identifier la violence à l'égard des enfants en situation de handicap.³⁶ En

30 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017) p.27.

31 Non-violent childhoods: Moving on from corporal punishment in the Baltic Sea Region, National Consultation Report Latvia (2017) p.29.

32 <https://men-care.org>

33 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017).

34 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017).

35 Ola Florin, Prévenir les Violences Domestiques faites aux Femmes et Implications dans les Droits de l'Enfant, Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, Présentation, Stockholm, 10 mai 2017.

36 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017).

Suède, la recherche a montré qu'il est nécessaire d'accroître l'information et de développer l'éducation sur la prévention de la violence, le droit des enfants à grandir sans violence, les relations interpersonnelles et la santé sexuelle et reproductive spécifiquement pour les enfants en situation de handicap. Cette formation devrait être dispensée dans le cadre des programmes de formation standard et de la formation au cours de l'emploi pour les professionnels qui travaillent avec des enfants en situation de handicap. Les résultats montrent également que des programmes de soutien parental doivent être mis en place spécifiquement pour les parents d'enfants en situation de handicap.³⁷

4.4 CAMPAGNES ET SENSIBILISATION À L'ÉTHIQUE

L'éthique est particulièrement importante dans le contexte des campagnes et des débats publics sur la violence envers les enfants. Une éthique rigoureuse contribue à la crédibilité et à l'efficacité d'une campagne et protège les enfants et les adultes contre les préjudices émotionnels potentiels ou les menaces pesant sur leur sécurité du fait de leur participation ou de leur visibilité dans les campagnes.

Les principes fondamentaux comprennent le respect des personnes, y compris le consentement éclairé, la protection de la vie privée, la protection des données et la protection des participants contre les préjudices ; ils comprennent aussi le respect de l'ensemble de la communauté ou des groupes cibles afin que les risques ne soient pas supérieurs aux avantages d'une campagne.

Une autre préoccupation éthique cruciale est de s'abstenir de faire des promesses ou d'encourager des actions irréalistes dans un contexte donné. L'analyse contextuelle est essentielle pour s'assurer que les campagnes « ne font pas de mal », qu'elles n'exposent pas les enfants à des risques ou qu'elles ne contribuent pas à susciter la méfiance entre enfants et adultes. Par exemple, dans les pays où la recherche indique que les enseignants sont largement en faveur des châtiments corporels, il n'est peut-être pas judicieux d'encourager les enfants à parler aux enseignants de la violence à laquelle ils sont exposés.

4.5 TRAVAILLER ENSEMBLE

Des partenariats solides et étendus sont essentiels à un changement de comportement efficace et à une transformation sociale. Travailler ensemble peut contribuer à assurer une sensibilisation inclusive et des campagnes qui atteignent et impliquent tous les publics importants avec des activités et des messages qui sont efficaces et adaptés à leurs différents besoins. Ces partenariats rassemblent également une masse critique et montrent que différents groupes et professions, tels que les médecins, les hommes politiques, les groupes confessionnels, les enseignants, la police et la société civile, soutiennent

fermement l'interdiction du recours aux châtiments corporels infligés aux enfants.

Les États ont un rôle primordial à jouer dans la mise en œuvre de l'interdiction légale, par exemple par le biais de stratégies nationales en matière de santé publique et d'éducation. En outre, un certain nombre de parties prenantes peuvent prendre des mesures efficaces aux côtés des ministères et des autorités locales, en mettant l'accent sur différents aspects tels que la santé, le rôle parental positif, l'impact de la violence, les traditions et pratiques néfastes et le rôle des services chargés de l'application de la loi. Ces actions peuvent toucher et influencer différents publics, notamment les parents, les éducateurs, les professionnels de la santé, les dirigeants communautaires et religieux, les enfants et les jeunes. Ils mènent différents types d'actions, notamment des activités de plaidoyer, de prestation de services, d'éducation et des activités communautaires qui permettent de sensibiliser l'opinion et de contribuer au changement des attitudes et des pratiques. Ce mélange de concentration, de portée, d'influence et d'activités constitue une recette importante pour un changement de comportement et une transformation sociale réussis.

Certains des acteurs essentiels du changement dans ce domaine sont examinés plus en détail ci-après. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, une analyse approfondie des acteurs susceptibles d'avoir actuellement et à l'avenir le plus d'influence sur le changement social est nécessaire. L'établissement d'un partenariat solide ne devrait jamais être fondé sur de simples hypothèses sur ce qui pourrait constituer un partenaire utile pour tendre la main aux individus et aux communautés.

4.5.1 LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle important dans l'évolution des comportements et la transformation sociale par leur rôle de plaidoyer, de sensibilisation, de formation, de prestation de services et de mise en œuvre de programmes positifs d'éducation parentale. Les ONG et les groupes de jeunes peuvent jouer un rôle particulièrement important en tendant la main aux enfants et en soutenant un apprentissage par les pairs adapté aux intérêts des enfants et utilisant leurs canaux de communication préférés. Il existe un grand nombre d'initiatives de sensibilisation et de campagnes menées par des ONG sur le droit des enfants à ne pas être soumis à la violence, y compris aux châtiments corporels.

EXEMPLES

Depuis 2001, L'Initiative mondiale pour la fin des châtiments corporels infligés aux enfants (GIECP) soutient activement les campagnes mondiales,

³⁷ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtiments corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Suédoise (2017).

régionales et nationales avec des informations et une assistance pertinentes, en s'appuyant sur un large partenariat et une recherche approfondie.³⁸ Save the Children a soutenu et mis en œuvre de nombreuses initiatives et campagnes de sensibilisation visant à mettre fin au recours aux châtimements corporels, notamment une campagne en Roumanie qui a été élaborée et mise en œuvre par des enfants. L'Initiative mondiale pour la fin des châtimements corporels infligés aux enfants (GIECP) et Save the Children ont également élaboré ensemble un manuel de campagne visant à mettre fin aux châtimements corporels infligés aux enfants.³⁹ Il existe également de nombreux exemples de campagnes nationales. En Pologne, l'Empowering Children Foundation a développé et mis en œuvre de nombreuses campagnes, qui ont été partagées avec de nombreux autres pays de la région pour économiser des ressources et capitaliser sur des concepts réussis. En Lettonie, le Centre Dardedze milite depuis plus d'une décennie en faveur d'une enfance sans violence et d'une parentalité positive. Les activités ont comporté une approche sur plusieurs fronts, notamment la sensibilisation, les campagnes, le plaidoyer, les activités avec les enfants et la mise en œuvre de programmes positifs sur le rôle parental. En Finlande, la Fédération des foyers et refuges pour mères et enfants, qui gère des refuges et des centres d'accueil ouverts pour adultes et enfants victimes de violence familiale, propose un programme intitulé « Encouragez-moi et je serai plus fort », qui met l'accent sur la relation entre parents et enfants. Le programme a donné lieu à une brochure qui fournit aux parents des conseils sur leur comportement envers leur enfant, comment parler et négocier avec un enfant, comment contrôler leur propre état émotionnel et celui de l'enfant et comment établir des limites dans la vie de l'enfant qui sont positives et créent un environnement de sécurité. La brochure informe les parents que certaines méthodes parentales peuvent être nuisibles et explique différentes formes de maltraitance des enfants ainsi que leurs conséquences immédiates et à long terme pour l'enfant et la relation parent-enfant. Les parents sont encouragés à demander de l'aide rapidement s'ils rencontrent des difficultés.⁴⁰

4.5.2 PRESTATAIRES DE SERVICES

Les ONG travaillent souvent en tant que prestataires de services ou en collaboration avec des prestataires de services locaux, tels que les services de santé, les services de protection de l'enfance et les écoles. Les prestataires de services peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation des adultes, des enfants et des professionnels dans le cadre de leur travail, mais aussi dans le développement de campagnes portées sur la sensibilisation et de programmes de soutien.

EXEMPLE

En Estonie, la société civile, les organisations basées sur la communauté et les départements locaux de la protection de l'enfance jouent un rôle important pour sensibiliser les citoyens sur la protection de l'enfance, les droits de l'enfant et les méthodes parentales positives. L'accent fort mis sur les services locaux ainsi que sur l'adaptation des services au contexte et aux besoins des communautés a aidé à atteindre en particulier les familles marginalisées ou appartenant à des groupes minoritaires. Dans les régions où la population est principalement russophone, les associations locales ont réussi à promouvoir des changements positifs dans les relations parent-enfant et dans la vie communautaire en traduisant divers supports d'information en russe, en ciblant les jardins d'enfants, les écoles et les clubs de jeunes et en encourageant la participation active des médias avec des reportages positifs et éthiques sur la protection de l'enfance et la parentalité.⁴¹

4.5.3 ÉCOLES

Les écoles jouent un rôle clé dans la sensibilisation des enfants, en les impliquant dans les occasions d'apprentissage interactif. Elles fournissent aussi une plateforme pour atteindre les parents et les professionnels.

EXEMPLES

En Estonie, la collaboration entre le bureau du Chancelier de la justice et l'Union des psychologues scolaires impliquent les travaux de prise de conscience et de sensibilisation dans les écoles. Les parents et les enseignants sont invités à un événement modéré par le psychologue de l'école, durant lequel ils regardent un film tous ensemble et discutent ensuite du sujet. Les résultats de cette initiative ont été très positifs puisqu'elle aide les gens à s'exprimer sur le châtimement corporel dans les événements décrits dans le film plutôt que de partager leurs histoires personnelles.⁴² La Finlande dispose d'un programme éducatif pour les professionnels dans les écoles, fondé par le Conseil national de l'éducation. Il informe les professionnels sur les récits, les opinions et les préoccupations exprimés par les enfants qui ont contacté une ligne d'assistance. Le programme a été déployé dans trois villes et a été très bien reçu par les professionnels de l'éducation.⁴³

4.5.4 POLICE

La police peut fortement contribuer à la sensibilisation et à la formation au sein de la communauté. L'expérience menée en Estonie montre qu'établir des relations de confiance et des canaux de

³⁸ <http://www.endcorporalpunishment.org/>

³⁹ <https://resourcecentre.savethechildren.net/sites/default/files/documents/3320.pdf>

⁴⁰ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017). La campagne se trouve sur http://www.e-julkaisu.fi/ensi_ja_turvakotien_liitto/towards_a_safe_childhood/#pid=1

⁴¹ Irina Golikova, Sillamäe Child Protection Association, Activities and services of Sillamäe child protection association : Putting effort on psychological help and preventing violence, National Consultation Estonia, Narva, 16 novembre 2017.

⁴² Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

⁴³ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017).

communication ouverts entre la police, les citoyens et les professionnels, encourage les enfants et les adultes à contacter la police pour demander des informations ou de l'aide en rapport à la violence à l'égard des enfants. En Estonie, la police peut être contactée au poste de police, par téléphone, par courriel ou en contactant un "agent Web" sur Facebook. Les agents Web procurent aux enfants et aux adultes un accès facile à l'information et au conseil donnés par un officier de police. Les enfants utilisent activement ce contact pour une variété de problèmes, dont les sujets du châtement corporel et de la violence. La police a aussi eu des expériences positives au contact direct avec les enfants, par exemple dans les camps où les enfants acquièrent des techniques d'auto-défense et dans les écoles où ils participent à des activités de sensibilisation.

4.5.5 LES GROUPES RELIGIEUX, SPIRITUELS ET CONFESSIONNELS

Les groupes religieux, spirituels et confessionnels ont une portée ainsi qu'une crédibilité énormes dans leurs circonscriptions et peuvent jouer un rôle important en aidant les communautés à réfléchir à la foi et aux croyances dans le contexte de la violence à l'égard des enfants. C'est par la sensibilisation, l'éducation et le débat qu'ils peuvent diffuser le message fort selon lequel les traditions et les pratiques nuisibles aux enfants doivent cesser. Ils peuvent aussi soutenir leurs communautés dans le changement des comportements et la découverte d'alternatives positives. En outre, ils peuvent offrir un environnement sûr qui permette aux adultes et aux enfants de discuter de leurs expériences, de demander conseil et soutien tant individuellement qu'en groupes.

EXEMPLES

En Pologne, l'expérience démontre que les prêtres ont une forte influence dans la promotion des stratégies parentales non violentes dans leurs paroisses. Les prêtres ont beaucoup d'occasions de parler ouvertement de la prévention de la violence au sein de la famille et de la prohibition du châtement corporel à l'égard des enfants, de sensibiliser les parents et de promouvoir une enfance sans violence. Les occasions d'aborder ces sujets se présentent d'elles-mêmes dans les écoles, dans le travail des jeunes, dans les centres communautaires et les activités sociales, dans le conseil aux familles, dans les entretiens individuels avec les membres de la paroisse et dans les églises durant la messe.⁴⁴

L'Église de Suède travaille avec les enfants et les familles de nombreuses façons différentes. La plupart des paroisses offrent un conseil aux parents et aux individus et les paroisses plus grandes disposent habituellement de réseaux pour conseiller les familles.

Beaucoup offrent un espace ouvert pour les nouveaux parents afin de se rencontrer durant les congés parentaux. Les paroisses travaillent aussi avec les enfants et les groupes de jeunes, ce qui procure aux jeunes un espace et des occasions de discuter des problèmes qui touchent leur vie, dont la violence. L'église offre aussi un espace neutre aux parents pour demander conseil.

Les groupes confessionnels sont également en position forte pour initier un débat théologique avec d'autres groupes confessionnels qui ferment les yeux sur la violence et pour confronter les interprétations des Écritures, utilisées pour justifier le châtement corporel. De par le monde, les églises et les groupes confessionnels ont engagé des actions pour délivrer des déclarations publiques et pour soutenir la législation visant à interdire le châtement corporel. La collaboration interconfessionnelle était, et continue d'être, cruciale pour démontrer l'unité et pour délivrer des messages forts aux composantes religieuses à travers le monde.⁴⁵

4.5.6 LES MÉDIAS

Les médias peuvent être un partenaire important et influent afin de communiquer l'information au public sur l'interdiction du châtement corporel, sur la prévalence et la conséquence de la violence, sur les droits des enfants et sur les alternatives à la violence. Un débat public critique et informé peut aider à générer la prise de conscience publique, un consensus social et soutenir l'interdiction. Les reportages à sensation, d'un autre côté, tendent souvent à écarter les occasions de générer la prise de conscience, d'éduquer le public sur la violence à l'égard des enfants et de promouvoir les pratiques positives.

Les normes éthiques et professionnelles, incluant le respect de la confidentialité et de la vie privée, sont au centre des reportages des médias dans ce domaine, pour éviter les conséquences négatives sur les sources qui ont initié et contribué au reportage ou qui y sont représentées. Les lignes directrices pour un reportage médiatique éthique et la sensibilisation peut aider tant les journalistes que les militants, à établir les principes et la responsabilité, à éviter l'exploitation et à éliminer les risques que courent les enfants.⁴⁶ Le fait que ceux qui signalent les violences ont une compréhension et une sensibilité développées aux problèmes en jeu, ne peut qu'aider.

EXEMPLES

En Lettonie, les médias se sont engagés dans les activités de sensibilisation, dans la diffusion de l'information et dans les débats publics pour encourager les mesures de prévention du châtement corporel, ainsi que des stratégies parentales et d'éducation positives. Les reportages sur des cas

⁴⁴ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Polonaise (2017).

⁴⁵ Chris Dodd (2018) « S'engager auprès des communautés confessionnelles - Faire campagne pour une enfance non violente » Présentation lors d'une enfance non violente : consultation des parties prenantes lors d'une réunion d'experts, Varsovie, les 13 et 14 mars 2018.

⁴⁶ Voir, par exemple, Fédération internationale des journalistes, « Mettre les enfants dans le droit ». Principes directeurs à l'intention des journalistes et des professionnels des médias (2002).

spécifiques peuvent parfois mettre en lumière des préoccupations particulières et constituer une incitation puissante à agir pour protéger les enfants contre la violence. Cependant, étant donné les risques possibles associés à l'exposition publique, il y a une nette préférence pour les signalements anonymes et factuels des cas, accompagnés d'une analyse impartiale. Certains journalistes travaillent aussi en étroite collaboration avec la société civile et des experts qui leur fournissent l'information et le conseil.

En Pologne, le Médiateur pour les droits de l'enfant rencontre régulièrement les journalistes spécialisés dans le reportage d'histoires concernant des enfants. Ces consultations et la vision spécifiques des journalistes ayant enquêté sur les affaires éclairent l'analyse de la politique menée par le Médiateur et peuvent influencer sur l'élaboration de recommandations et le travail de sensibilisation visant à renforcer la mise en œuvre des lois nationales concernant les enfants.⁴⁷

4.5.7 LIGNES D'ASSISTANCE

Les lignes d'assistance aux enfants jouent un rôle important dans la diffusion de l'information et donnent l'occasion aux enfants de parler de la violence et d'obtenir des conseils. Les lignes d'assistance sont particulièrement efficaces si elles proposent aux enfants de multiples canaux pour établir un contact, par téléphone, Skype, Messenger et autres applications mobiles de chat. Dans de nombreux pays, les lignes d'assistance aux enfants ont mis en œuvre des campagnes pour sensibiliser sur les droits de l'enfant, le droit à la protection contre la violence et les lieux où les enfants peuvent obtenir de l'aide. Les lignes d'assistance contribuent aussi considérablement à la collecte systématique de données, de statistiques et de rapports qualitatifs faits par les enfants, ce qui peut servir de base pour la conception de nouveaux outils, lignes directrices, politiques et procédures. Par exemple, la ligne d'assistance aux enfants en Finlande a soutenu la mise au point de lignes directrices concrètes sur la manière de dialoguer avec les enfants et de les écouter, en collaboration avec le médiateur pour les enfants.⁴⁸

4.5.8 ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Les organisations intergouvernementales internationales et régionales peuvent jouer un rôle important dans le soutien de la sensibilisation et des campagnes nationales en appuyant la recherche, en fournissant le matériel de campagne et en mobilisant les partenariats à travers le pays ainsi que le soutien politique en faveur d'une action à l'échelle nationale.

EXEMPLES

Par exemple, l'UNICEF fournit une mine de recherches et de conseils sur la manière de développer des campagnes avec l'approche des droits de l'enfant.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) porte une attention particulière à mettre fin à la violence dirigée contre les enfants et au châtiment corporel, notamment en publiant le rapport INSPIRE contenant les stratégies fondées sur les faits pour combattre la violence à l'égard des enfants. Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la violence à l'égard des enfants sert de catalyseur influent pour le changement en mobilisant action et soutien politique.

CONSEIL DE L'EUROPE

Au niveau régional, le Conseil de l'Europe (CdE) a joué un rôle formidable dans la promotion des droits des enfants en Europe, y compris le droit des enfants à se libérer de la violence par la campagne « Levez la main ». L'Assemblée parlementaire, qui réunit des représentants des parlements des 47 États membres, a adopté une recommandation demandant à l'Europe de devenir une « Zone sans châtiment corporel ». Le Comité européen des droits sociaux a constaté que le fait de ne pas interdire le châtiment corporel par un État partie dans la Charte sociale européenne et la Charte sociale révisée, constitue une violation de la Charte elle-même. Ces dernières années, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné, dans plusieurs jugements, le recours au châtiment corporel des enfants.⁴⁹

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne (UE) a également beaucoup contribué à mettre fin au châtiment corporel. Par exemple, le Parlement européen a publié des déclarations politiques en faveur de l'élimination du châtiment corporel contre les enfants et l'UE a également fourni des fonds importants pour les projets visant à mettre un terme à l'usage du châtiment corporel en Europe.

CONSEIL DES ÉTATS DE LA MER BALTIQUE

Le Conseil de États de la mer Baltique (CEMB) joue un rôle actif dans la promotion d'une interdiction légale de l'usage du châtiment corporel et dans le changement des mentalités et de l'opinion publique dans la région de la mer Baltique et au-delà. Le Programme de l'enfance non violente illustre comment une organisation régionale peut aider à soutenir et à faciliter une collaboration à travers le pays autour d'une cause commune.⁵⁰

PARTENARIATS

En outre, le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants rassemble les acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et ceux du secteur privé afin d'accélérer le combat contre la violence envers les enfants, en sensibilisant à l'objectif de développement durable 16.2 et à d'autres objectifs visant à mettre fin à la violence à l'encontre

47 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimens corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Polonaise (2017).

48 Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimens corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Finlandaise (2017) p.31.

49 Voir notamment Tyrer c. UK, 1978 ; Campbell et Cosans c. Royaume-Uni, 1982 ; Costello-Roberts c. Royaume-Uni, 1993 ; Royaume-Uni, 1998.

50 www.childrenatrisk.eu/nonviolence/

des enfants.⁵¹ La stratégie du Partenariat fournit des éléments de base aux pays qui souhaitent accélérer l'action visant à mettre un terme à la violence à l'égard des enfants.⁵²

4.5.9 LE SECTEUR PRIVÉ

La participation du secteur privé s'est avérée fructueuse dans de nombreuses campagnes relatives aux droits de l'enfant en raison de son énorme pouvoir financier et de sa portée. Les entreprises peuvent s'engager de différentes manières, par exemple par le biais de campagnes, en concevant des canaux et supports de communication et en soutenant la formation de leurs employés aux stratégies parentales pacifiques.⁵³ La campagne « Faisons reculer la violence domestique » de Body Shop, mise en œuvre en collaboration avec des organisations de la société civile, est un exemple de campagne efficace à la fois en termes de portée et d'influence. L'enseigne Body Shop a également soutenu les recherches menées par l'UNICEF sur les conséquences de la violence domestique sur les enfants.

Il y a aussi des exemples où les produits ont été utilisés pour diffuser largement des messages courts visant à faire cesser la violence envers les enfants. Un exemple est la campagne de Save the Children qui a placé sur les tongs, qu'ils ont largement distribuées dans les communautés, des messages courts visant à décourager le châtime corporel. Cette campagne faisait suite à une consultation avec les enfants qui avait révélé que les parents frappaient leurs enfants avec leurs chaussures.

4.5.10 CHERCHEURS, UNIVERSITÉS ET GROUPES DE RÉFLEXION

Les chercheurs, les universités et les groupes de réflexion peuvent fournir des informations précieuses sur, par exemple, l'analyse contextuelle, les données et la recherche sur la prévalence et l'impact du châtime corporel, une évaluation basée sur les preuves de la portée des initiatives et solutions innovantes pour aborder la violence. Dans de nombreux pays, les résultats de la recherche et les données sur le développement des enfants, l'effet de la violence sur les enfants et la transmission intergénérationnelle de la violence ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation, le débat public et le soutien offert aux parents et aux professionnels. Des chercheurs renommés ont fourni des preuves à l'appui des arguments en faveur de l'interdiction et ont apporté leur savoir et leur crédibilité aux campagnes publiques en fournissant des informations, des données et des solutions concrètes.

⁵¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/>

⁵² <http://www.end-violence.org/>

⁵³ Enfance sans violence : Consultation avec les parties prenantes lors de la réunion d'experts, Varsovie, 13-14 mars 2018 : « Working with the corporate sector on child rights » de Henrik Holmquist, disponible sur <http://www.childrenatrisk.eu/nonviolence/2018/03/14/expert-meeting-communication-and-campaigns-related-to-the-legal-prohibition-of-corporal-punishment/>

05

sensibilisation et campagne pour le changement de comportement ainsi que le changement social

Le comportement et le changement social constituent un processus complexe et à long terme, qui nécessite un ensemble d'interventions soigneusement planifiées, intégrant des principes et tenant compte du contexte national, du public cible, des partenaires et des ressources potentiels. Prendre le temps de construire des interventions faciles, attractives, opportunes et sociales, impliquant les enfants dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des actions peut maximiser les résultats et assurer la rentabilité. Il est essentiel de tirer les enseignements du suivi et de l'évaluation pour déterminer la manière dont les stratégies, activités, partenaires et canaux futurs devraient être conçus et déployés pour maximiser l'effet.

Le comportement et le changement social sont souvent complexes et parfois sensibles. La sensibilisation et les campagnes exigent donc une planification minutieuse et une attention particulière à la manière dont les messages sont conçus et diffusés, en tenant compte des fondements et des principes présentés dans les chapitres précédents.

La communication pour le changement social et comportemental (CCSC) utilise la communication pour changer les attitudes, les normes et les comportements des individus et des sociétés. Cette méthode atteint de nombreuses couches sociales, en reliant et en coordonnant les messages émis par divers canaux de communication, de sorte que les individus et les communautés obtiennent l'information de sources connues et de confiance. La CCSC a eu

un effet avéré dans le domaine de la promotion de la santé. Elle place la participation du public au centre de l'analyse de situation et de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'initiatives.

5.1 COMPRENDRE LE CONTEXTE

La première étape pour la CCSC consiste à déterminer et à comprendre le problème particulier et la dynamique qui le sous-tend.⁵⁴ Cela implique d'analyser le contexte, la dynamique et les moteurs d'une pratique donnée. Cela aidera à identifier les défis, les groupes prioritaires, les acteurs et les éléments qui influencent les attitudes et les comportements ainsi qu'à identifier les partenaires clés potentiels. Le fait d'accorder une attention particulière à l'analyse du public peut aider à identifier, concevoir et mettre

54 Les étapes décrites pour SBCC dans le présent rapport s'appuient sur le "processus P", mais ne représentent ni une description ni un aperçu de ce processus. Pour plus de détails, voir : https://www.thehealthcompass.org/sites/default/files/strengthening_tools/P%20Process%20Eng%20%26%20Fr.pdf

en œuvre des activités efficaces et adaptées à un public particulier, comme les messages, les canaux de communication et les supports. Cela peut aussi aider à faire en sorte que la campagne soit sensible au principe de ne pas nuire au groupe cible.

L'objectif de cet exercice est d'éviter de formuler des hypothèses ou de tirer des conclusions hâtives. Il s'agit plutôt d'obtenir une compréhension approfondie des occasions présentes devant être exploitées et des défis existants devant être relevés. Le fait d'impliquer des acteurs, dont les publics cibles, qui ont une expérience et un aperçu des différents éléments contextuels, groupes, attitudes et autres moteurs de comportement, contribuera à garantir que l'information et l'analyse sont utiles et pertinentes.

5.2 CONSTRUCTION DE L'INTERVENTION

Une fois l'analyse adéquate en place, il est temps de commencer à mettre en place des initiatives. La CCSC comprend généralement plusieurs types différents d'interventions et de canaux de communication qui engagent différents acteurs, en particulier dans des sociétés diverses et où différents groupes peuvent nécessiter des approches différentes. Cela peut inclure le plaidoyer, les médias communautaires et nationaux, les grandes campagnes publiques, le conseil, les programmes de parentalité positive et les TIC (tels que les médias sociaux et l'eLearning). Les acteurs les plus susceptibles d'influencer les publics respectifs appliquent les connaissances acquises au cours de l'analyse de la situation à leur contexte et à leur rôle, et développent des objectifs de communication ciblés et des mesures pour convaincre leur public. Le public est invité et a la possibilité de participer aux activités ainsi que de jouer un rôle important dans l'évaluation du programme.

La CCSC repose sur les connaissances, la recherche et les données, mais elle repose également sur des idées créatives pour identifier des moyens efficaces de partager les connaissances. Un certain nombre de méthodes et d'approches pour un apprentissage et une sensibilisation efficaces visent à encourager un certain comportement. Les messages clés incluent que les méthodes d'apprentissage doivent être adaptées à la manière dont les gens veulent apprendre, qu'elles doivent être mémorables, engageantes et amusantes.⁵⁵ La participation à des activités de narration est un exemple de la façon dont l'apprentissage avec les enfants peut être rendu mémorable, engageant et amusant.

5.2.1 INITIATIVES FACILES ET ATTRAYANTES

La méthode EAST applique quatre principes directeurs aux initiatives qui veulent influencer le comportement : Facile, Attrayant, Social et Rapide.⁵⁶ Ce cadre a été développé pour aider les décideurs et les praticiens

à développer des approches comportementales efficaces et peut inspirer le développement ainsi que la planification d'activités de sensibilisation et de campagnes. La méthode EAST préconise des messages simples, faciles à comprendre et incluant des recommandations claires et spécifiques sur ce qui doit être fait. Rendre la communication attrayante peut impliquer d'identifier et d'appliquer des éléments susceptibles d'attirer l'attention, notamment l'utilisation d'images, de couleurs, de styles, etc. Un exemple de ceci est la campagne en Lettonie, qui a utilisé une photo d'un arbre généalogique lacé avec des ceintures illustrant un message convaincant de transmission transgénérationnelle de la violence.

5.2.2 INITIATIVES SOCIALES

Prendre des initiatives sociales peut impliquer de montrer que la plupart des personnes, ou des personnes pouvant influencer un individu ou un groupe donné, soutiennent ou mettent en pratique le comportement souhaité. Cela peut également impliquer de mobiliser les communautés et les réseaux pour encourager les comportements à se répandre entre pairs, par exemple par le biais de groupes confessionnels ou d'organisations de jeunes. Dans certains contextes, il est très efficace de faire appel à des ambassadeurs et des porte-parole parmi des célébrités, des professionnels réputés et des responsables politiques, qui témoignent ouvertement de leur soutien à la cause. En Suède, de nombreux groupes professionnels et particuliers, tels que des travailleurs sociaux et des médecins renommés, ainsi que des politiciens, ont contribué à influencer l'opinion publique en manifestant leur soutien et en partageant ouvertement leurs connaissances.⁵⁷

5.2.3 INITIATIVES OPPORTUNES

Une initiative opportune incite les personnes à soutenir ou à adopter le comportement souhaité à un moment où elles sont le plus susceptibles d'être réceptives, par exemple lors d'événements majeurs de leur vie, comme devenir un parent. Aux moments clés, cela peut aider les gens à comprendre et à planifier la transformation de leurs intentions en comportement réel. Par exemple, les prestataires de services, y compris des soins prénatals et postnatals pour les nouveaux parents, peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation des parents à l'impact de la violence et à des stratégies parentales non violentes à un moment où les parents sont susceptibles d'être réceptifs aux conseils et d'apprendre.

5.2.4 IMPLIQUER LE PUBLIC

Des produits de communication pertinents et appropriés peuvent émouvoir des publics, modifier les attitudes et inspirer des changements de comportement. Par exemple, l'utilisation d'images

⁵⁵ Voir par exemple Mindspace <https://www.mindspace.net>

⁵⁶ <http://www.behaviouralinsights.co.uk/reports/behavioural-insights-team-publishes-east-a-new-framework-for-applying-behavioural-insights/>

⁵⁷ Staffan Janson, Universités de Karlstad et d'Uppsala, Suède, Présentation à la Réunion de Lancement pour une Enfance sans Violences, Stockholm, le 7 février 2017.

et de messages convaincants dans le matériel de campagne ou dans un cadre de formation et du matériel convaincant sur l'impact de la violence sur la santé des enfants et des alternatives non violentes à la parentalité peuvent s'avérer importants pour modifier les comportements. Il est important de comprendre et d'évaluer les opportunités et les risques pouvant être générés par un outil de communication particulier. Vous devez donc être prêt à prendre des mesures pour atténuer les effets négatifs. Par exemple, les campagnes dans les médias sociaux peuvent provoquer le rejet d'individus et de groupes qui ne sont pas solidaires et peuvent entraîner une déformation du message et des conversations publiques inutiles.

Impliquer le public et les enfants peut fournir des conseils utiles sur le développement de canaux de communication, de messages et de matériels appropriés. C'est également un outil utile pour éclairer l'évaluation et la révision. Le cas échéant, des publics peuvent également être mobilisés pour participer à la mise en œuvre des activités.

Au cours d'une consultation en Estonie, des jeunes participants ont formulé un certain nombre de recommandations sur la manière de créer des communications efficaces contre le recours aux châtimements corporels. L'utilisation de la publicité sociale dans les communications sur les châtimements corporels a été vivement recommandée. Il a été suggéré qu'une très courte vidéo pourrait attirer instantanément l'attention d'un jeune public, le poussant à réfléchir sur le sujet. Il a été suggéré que les courtes vidéos publicitaires sur YouTube, qui ne peuvent être ignorées, pourraient constituer un bon point de départ pour atteindre les jeunes en ligne. En comparaison, l'utilisation d'affiches était considérée comme moins efficace, bien que potentiellement efficace si elles étaient affichées à des endroits où les enfants et les parents les verraient quotidiennement, par exemple aux arrêts de bus.

Il a été suggéré que les communications ciblent également les parents et les informent sur les alternatives au châtimement corporel. On a estimé qu'il fallait faire comprendre aux parents ce que les enfants ressentent lorsqu'ils sont soumis à la violence, en particulier la crainte qu'ils pourraient ressentir à la maison. Il a été estimé que le message selon lequel les châtimements corporels sont une forme de violence devrait être transmis avec force. Les jeunes ont estimé qu'il serait acceptable de montrer des scènes de violence parentale contre des enfants, à condition qu'elles reflètent la réalité et les perspectives de l'enfant. Ils ont estimé qu'une campagne réussie contre les châtimements corporels devrait constituer une puissante prise de conscience, montrant de manière précise à quel point la violence nuit aux enfants.

Les jeunes ont également insisté sur la nécessité d'informer les enfants de la manière d'obtenir l'aide d'un travailleur social ou d'une autre personne de soutien et de les encourager à en parler. Un message important a été qu'il est vital de créer une culture d'empathie et d'encourager les gens à s'aider les uns les autres lorsque quelqu'un a besoin d'aide.⁵⁸

5.3 TESTER, APPRENDRE ET ADAPTER

Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour comprendre si l'initiative de sensibilisation ou la campagne de communication a eu l'impact escompté sur les connaissances, les attitudes et les comportements des publics cibles et si elle a généré un changement positif pour les enfants et les parents.⁵⁹

Des leçons importantes peuvent être tirées sur la manière dont les stratégies, activités, partenaires et canaux futurs devraient être conçus et déployés pour maximiser l'impact. Cela peut donner des informations importantes sur la manière dont le succès peut être étendu, s'il est possible de reproduire un impact positif avec d'autres publics et quels domaines, méthodes et matériels doivent être révisés ou améliorés.

Le suivi et l'évaluation sont souvent négligés dans le processus de planification. Pour que cela se produise réellement, il est important de planifier les rôles, les responsabilités, les stratégies, les méthodes et les ressources et d'identifier les indicateurs de réussite dès la phase de planification. Les indicateurs peuvent aider à révéler des résultats importants :

- Valable - l'indicateur mesure-t-il ce qu'il est censé mesurer ?
- Fiable - l'indicateur produit-il des résultats similaires lorsqu'il est utilisé dans d'autres contextes ?
- Spécifique - l'indicateur mesure-t-il un seul sujet ou défi ?
- Sensible - l'indicateur reflète-t-il les changements dans ce qui est étudié ?
- Opérationnel - l'indicateur est-il mesurable ou quantifiable avec les définitions et les normes de référence développées et testées ?

L'implication du public dans le suivi et l'évaluation peut éclairer des informations et des perspectives qui auraient autrement été perdues. Le public, notamment les enfants, devrait être encouragé et en mesure de fournir des retours d'expérience ainsi que d'évaluer les initiatives.

⁵⁸ Enfances sans violence : Laisser derrière les châtimements corporels dans la Région de la Mer Baltique, Rapport de la Consultation Nationale Estonienne (2017).

⁵⁹ Voir par exemple <https://www.k4health.org/sites/default/files/BCCTools.pdf>, <https://ccp.jhu.edu/social-behavior-change-communication/> et <https://sbccimplementationkits.org/lessons/task-7-monitoring-and-evaluation/>

Enfances sans violence

Le programme relatif à l'enfance non-violente vise à promouvoir la mise en œuvre intégrale de l'interdiction légale des châtimets corporels dans la région de la mer Baltique grâce à une planification et à une action multi-partites et collaboratives. Le programme est géré par le Conseil des États de la mer Baltique et financé conjointement par la Commission européenne.

www.childrenatrisk.eu/nonviolence

Conseil des États de la mer Baltique

Créé en 1992, le Conseil des États de la mer Baltique (CEMB) est un forum politique de coopération et de dialogue intergouvernemental régional. Les États membres du CEMB sont le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Russie, la Suède ainsi que la Commission européenne. Le CEMB fonctionne à travers ses réseaux et ses groupes d'experts. En 1998, le CEMB a entamé ses travaux pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le groupe d'experts du CEMB sur les enfants en danger collabore avec des parties prenantes aux niveaux national, régional et international pour mettre fin aux abus, à l'exploitation, au trafic et à toutes les formes de violence à l'égard des enfants. **www.cbss.org**

Une initiative et un partenariat régionaux

Le programme relatif à l'enfance non-violente fonctionne en partenariat avec les ministères estonien, finlandais, letton et suédois et avec le médiateur pour les droits de l'enfant en Pologne. Des représentants de ministères, de parlements nationaux, de bureaux de médiation pour les enfants, d'universités et d'organisations, ainsi que des enfants de la plupart des pays de la région de la mer Baltique ont par ailleurs participé à des réunions d'experts et contribué au programme et aux rapports d'orientation. Des experts d'autres pays et d'autres institutions en Europe ont également participé.

Initiative mondiale pour mettre fin aux châtimets corporels à l'encontre des enfants

L'Initiative mondiale visant à mettre un terme à tous les châtimets corporels infligés aux enfants collabore avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux en faveur de l'interdiction universelle et de l'élimination des châtimets corporels infligés aux enfants. C'est un partenaire international du programme Enfance sans violence. **www.endcorporalpunishment.org**

Rapports d'orientation

Un Guide étape par étape sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant afin de mettre fin aux châtimets corporels

Garantir une enfance sans violence –
Guide sur l'exécution de l'interdiction des châtimets corporels en milieu domestique

La parentalité pour des enfances non-violentes -
la parentalité positive pour mettre fin aux châtimets corporels

Construire des sociétés de soutien pour des enfances non-violentes -
Campagnes de sensibilisation pour mettre fin aux châtimets corporels

Les prestataires de services en tant que défenseurs de l'enfance non-violente -
Fourniture de services aux enfants et aux parents pour mettre fin aux châtimets corporels

Suivi des progrès en matière d'enfance non-violente - Mesure des changements d'attitude et de comportement pour mettre fin aux châtimets corporels

Le programme "Enfance sans violence" est dirigé par le Conseil des États de la mer Baltique, en partenariat avec :

Ministère des Affaires sociales, Estonie
Ministère des Affaires Sociales et de Santé, Finlande
Ministère du bien-être social, Lettonie
Médiateur des droits de l'enfant, Pologne
Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, Suède
Initiative mondiale pour mettre fin aux châtimets corporels des enfants

<Pour plus d'informations sur le programme relatif à l'enfance non-violente, y compris ses rapports d'orientation et la campagne, consultez la page www.childrenatrisk.eu/nonviolence



Ce projet est co-financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme Droits, Égalité et Citoyenneté (2014-2020). Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs ; la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



GLOBAL INITIATIVE TO
**End All Corporal
Punishment of Children**